

## COMMUNIQUE

### Colombie : J-17 pour les Accords de paix ? Quels enjeux pour la fin du conflit ?

Le conflit en Colombie dure depuis près de 60 ans. Il a fait plus de 220 000 morts et environ 6 millions de victimes. La perspective de la signature des Accords de paix entre les FARC et le gouvernement - annoncée pour le **23 mars 2016** - suscite craintes et espoirs. Le contexte de ce pays est complexe et peu connu chez nous. D'ici à fin mars, chaque semaine, le Réseau France Colombie Solidarités se propose de revenir sur chacun des 6 points à l'agenda des Accords et d'en analyser le contenu et les enjeux.

### Accord n°5 Dans l'attente d'un cessez-le-feu et du désarmement

Les négociations de paix à La Havane se déroulent depuis 2012 sans qu'aucun cessez-le-feu bilatéral n'ait été accordé, ce qui signifie que le conflit armé, sur le terrain, est toujours officiellement en cours. Cependant, les FARC ont à plusieurs reprises décrété un arrêt des hostilités. De leur côté, les opérations militaires de l'armée ont été maintenues durant la quasi-totalité des discussions. Dans l'ensemble, ces dernières ont permis une relative amélioration de la situation humanitaire dans le pays. Les FARC comprendraient aujourd'hui 7 à 8 000 combattants, selon les estimations du gouvernement et de la presse. Depuis sa création en 1964, la guérilla a accumulé un arsenal très important : des fusils, des grenades, voire des missiles, ainsi que des armes « passives » comme les mines.

Les craintes liées à la poursuite des violences au-delà des accords de paix sont réelles : comment s'assurer que toutes les armes ont été rendues et qu'elles ne serviront pas de nouveaux conflits, notamment en lien avec les trafics illicites ?

#### CHIFFRES CLES

10 189 [victimes de mines antipersonnel](#), 2<sup>nd</sup> pays [le plus miné](#) au monde

56 903 membres de groupes armés illégaux [démobilisés](#) depuis 2003 (source ACR, 2014)

#### Qu'est ce qui a été négocié sur ce point entre les FARC et le gouvernement ?

A ce jour, aucun préaccord n'a été signé par les deux parties sur la « fin du conflit » par un « cessez-le-feu bilatéral et définitif et l'arrêt des hostilités », mais aussi par « l'abandon des armes » et les « garanties de sécurité ». On sait toutefois que :

- Le 7 mars 2015, les FARC et le gouvernement annonçaient un accord pour « réaliser le **démontage de manière conjointe** ». Des actions en ce sens, regroupant guérilleros et membres des forces armées, ont débuté à l'été 2015. Ce long travail devrait durer 20 à 25 ans selon les estimations.
- Devant l'augmentation de l'intensité du conflit depuis fin 2014, les pays garants des négociations (Cuba, Norvège, Chili et Venezuela) ont appelé les parties, le 7 juillet 2015, à mettre en œuvre un **plan conjoint de baisse de la violence**, en faisant des efforts pour que diminuent les actions belliqueuses sur le terrain, afin d'épargner la population civile. Depuis, la situation est plus stable.

- Dans un communiqué du 23 septembre 2015, alors que le Pape était en visite à Cuba, la guérilla annonçait être prête à « **l'abandon des armes et à la transformation des FARC en mouvement politique légal** ».
- La complexité de la discussion tient notamment aux modalités d'application de l'abandon des armes. Pour les FARC, ce processus est bien une négociation et non une reddition, ce qui a une implication forte dans la manière de procéder.

## Quelles perspectives ?

**La date du 23 mars 2016 semblant de plus en plus incertaine pour la signature finale d'un accord de paix final**, il se pourrait qu'elle soit en revanche celle de l'annonce du préaccord pour un cessez-le-feu bilatéral et définitif. Cela correspondrait par ailleurs à la visite historique du président américain Barack Obama sur le sol cubain.

- Le **Conseil de sécurité de l'ONU** a adopté le 25 janvier 2016 une résolution qui établit la **mise en place d'une mission d'observateurs non armés** pendant 12 mois après la signature des accords. Il est indispensable que celle-ci contribue à un réel abandon des armes. L'échec de la démobilisation des paramilitaires en 2005 est dans tous les esprits : après avoir soi-disant déposé les armes lors de cérémonies télévisées, nombre d'entre eux ont rejoint d'autres groupes illégaux.
- **Le conflit armé ne se résume pas à l'affrontement entre les FARC et les forces armées.** Si les dialogues de paix, d'une manière générale, ont permis de réduire la crise humanitaire issue de ce conflit, cette période (depuis 2012), correspond aussi à une augmentation des actions ciblées contre des communautés et des organisations de défense des droits de l'homme, notamment par les paramilitaires.
- **L'arrêt du cycle de violences passe par le désarmement de tous les acteurs illégaux**, pas seulement les FARC, mais aussi des narcotrafiquants, des paramilitaires et de la guérilla de l'ELN (Armée de libération nationale). Cela semble d'autant plus important et urgent que les affrontements entre ces groupes s'intensifient pour conquérir les zones stratégiques pour le commerce illicite qui seraient « délaissées » par les FARC.

### Contact presse

Olivier Lagarde

Coordinateur du RFCS

06.58.17.58.82

[reseaucolombie@gmail.com](mailto:reseaucolombie@gmail.com)